

Assemblée générale (AG) du 17 mars 2011

Salle du restaurant La Grange à Yverdon-les-Bains

1. a) Bienvenue

Frédéric Bründler, président, ouvre la séance à 18h00 en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assemblée.

Il se réjouit de la visite que plusieurs membres ont pu faire aux Ateliers industriels CFF d'Yverdon-les-Bains entre 15h15 et 17h environ, et remercie Daniel Guillaume-Gentil, membre du comité, de l'avoir organisée.

Frédéric Bründler excuse l'absence de

- MM. Eric Voruz (conseiller national), Luc Baehni (directeur de la CGN), Kurt Oesch (président de la CGN), Roland Wetter (membre du comité du Mouvement pour la Défense de Lausanne)
- Mme et MM. les membres individuels de la CITraP VD
 - Rosemarie Godi, Jean-Pierre Ammann, Michel Deppierraz, Michel Fornerod, Matthias Handschin, Jacques Lardet, Laurent Maerten, Philippe Rham, Denis Richter, Bernard Savoy, Boris Schereschewsky, André Würgler
- le membre collectif de la CITraP VD
 - commune de Saint-Sulpice.

Selon la liste en circulation durant l'assemblée, 27 personnes y participent.

b) Election de deux scrutateurs

Mme Anne Mange et M. Eric Deschenaux sont élus scrutateurs à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2010 : à l'unanimité.

3. a) Rapport du comité, par Frédéric Bründler, président

L'année 2010 a été marquée par un volume exceptionnel de travail pour tous les membres du comité de la CITraP VD. Que ce soit auprès des autorités, des entreprises ou encore de la communauté tarifaire vaudoise, le comité et les divers groupes de travail et de réflexion se sont beaucoup investis pour représenter le mieux possible les intérêts des usagers des transports publics (TP). Autre aspect réjouissant : les résultats obtenus par notre association grâce à ses interventions ou recommandations laissent leur empreinte indélébile sur bien des projets importants pour notre canton, même si cela n'apparaît pas dans la presse.

b) Rapports des groupes de travail (GT) et de réflexion (GR), lus par Frédéric Bründler

– **GT Plan Rail 2050** ; responsable : Daniel Mange

L'objectif principal du GT a été atteint en mars 2010 avec la parution du livre *Plan Rail 2050 - Plaidoyer pour la vitesse* aux Presses polytechniques et universitaires romandes, dans la collection *Le savoir suisse*.

Cet ouvrage a fait l'objet d'une large diffusion, notamment parmi les membres de la CITraP VD (150 exemplaires), du *Forum des 100* organisé par l'Hebdo (750 exemplaires) et du groupe de pression ferroviaire OUESTRAIL (100 exemplaires). De nombreuses publications, conférences et émissions de radio et de télévision ont été consacrées au thème de la grande vitesse ferroviaire en Suisse : un reflet de toutes ces actions se trouve sur la page *Nos grands chantiers* du site internet de la CITraP VD.

En 2011, l'activité sera consacrée à la mise au point d'une version suisse alémanique de l'ouvrage, en collaboration avec les CFF, l'éditeur Rüegger Verlag et des experts en transports. Une prise de position sur le futur message Rail 2030 du Conseil fédéral retiendra également l'attention du GT.

– **GR Riviera** ; responsable : Pierre Seidel

Durant cette période, le GR s'est penché sur les sujets habituels (horaires, correspondances). De plus, une discussion directe avec le municipal veveysan en charge des TP a permis de préciser plusieurs des suggestions faites par écrit ces derniers temps par le GR à la Municipalité de Vevey, aux VMCV et aux CFF.

D'autre part, le GR trouve tout à fait insuffisants les projets officiels de desserte par TP du futur hôpital Riviera-Chablais ; c'est pourquoi, une lettre a été envoyée en mai 2010 au Conseil d'Etat avec de nouvelles propositions de liaisons au futur hôpital par TP. De plus, une lettre commune à la CITraP VD et à l'ATE VD a été adressée en octobre 2010 à M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat en charge de ce dossier, qui a indiqué que nous recevions une réponse après analyse de la situation. Bien sûr, le GR reste attentif à l'évolution de ce dossier.

Le GR est aussi intervenu auprès de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis pour demander :

1°) la création de cartes multijours, vœu qui a été exaucé dès le 12 décembre 2010 ;

2°) une modification des zones 64 et 71 dans la région de Rivaz.

En effet, depuis l'extension de Mobilis, effective dès fin 2010, le prix des billets et abonnements pour des trajets entre la Riviera et la plus grande partie du canton a très fortement augmenté à cause de l'introduction par Mobilis d'une zone tarifaire supplémentaire entre Rivaz et Vevey pour obtenir des recettes supplémentaires.

Estimant mal justifiée la réponse négative reçue de Mobilis, le GR Riviera s'est alors adressé à la Municipalité de Vevey et, par elle, à celles de la Riviera pour qu'elles appuient cette idée de modification de zones qui permettrait de rétablir une certaine équité entre les diverses parties du canton, quitte à augmenter très légèrement tous les tarifs de Mobilis. La Municipalité de Vevey a écouté les arguments du GR Riviera et, selon sa réponse de février 2011, elle va rassembler des informations qu'elle transmettra ensuite à la Conférence des syndicats de la Riviera pour une éventuelle intervention auprès de Mobilis.

– **GT St-Sulpice et CGN** ; responsable : Maurice Decoppet

Pour la deuxième année consécutive, l'*horaire régional de St-Sulpice* n'a pas été réédité suite au refus des autorités communales d'en renouveler le financement. Une réédition est espérée lors du changement d'horaire de fin 2011 vu les modifications importantes pour la desserte de la localité en TP.

A fin 2011, la *ligne TPM 701 Echichens - Morges - EPFL* verra son terminus déplacé de l'EPFL à la Bourdonnette. D'autre part, il est prévu qu'à la même date elle ne passe plus par le centre de St-Sulpice, ce qui l'éloignerait fortement des usagers. Ce projet a incité le comité de la CITraP VD à demander au SDOL, aux MBC, aux tl et à la Municipalité concernée

1°) de différer ce changement de parcours au moins jusqu'à l'achèvement de la requalification de la route cantonale RC 1a entre le carrefour de Pré Fleuri et Venoge ;

2°) de placer dès que possible le terminus à la future halte CFF de Malley plutôt qu'à la Bourdonnette.

Le GT est aussi intervenu, à fin 2010, dans le cadre de l'avant-projet de la *requalification de la RC 1a*, pour le tronçon av. de Forel – giratoire de Dorigny, dont la réalisation est prévue pour 2012 : l'aménagement des voies réservées aux bus, leur signalisation et les futurs arrêts doivent être optimisés, comme nous l'avons obtenu pour le premier tronçon devant l'EPFL.

L'avenir de la *CGN* a fait la une des médias en 2010, divers scénarios de scission de l'entreprise en différentes entités ont été évoqués. Selon le comité de la CITraP VD, il serait aberrant de ne donner un statut d'utilité publique qu'aux lignes transfrontalières Ouchy – Evian, Thonon/Nyon – Yvoire/Chens-sur-Léman, alors que les bateaux Belle Epoque exploitent des liaisons dignes d'intérêt public et pas seulement touristiques ; les pouvoirs publics doivent continuer à soutenir efficacement la CGN car le transport lacustre, qu'il soit destiné aux frontaliers ou aux résidents et touristes, constitue un atout qui s'inscrit parfaitement dans le concept global de la maîtrise de la mobilité et du développement durable.

– **GT Lausanne** ; responsable : Maurice Decoppet

Par l'intermédiaire de notre délégué au *Conseil des transports des tl*, le GT a présenté un dossier à ce Conseil à propos du vandalisme et des déprédations dans les véhicules des tl ; notre intervention a été entendue et, peu après, la situation s'est améliorée et stabilisée.

Aucune *desserte par TP du quartier de Maillefer*, pourtant en plein développement, n'est prévue avant 2014 ; c'est pourquoi des habitants de ce quartier nous ont demandé conseil et notre GT, après examen de diverses possibilités, a préconisé, comme solution transitoire, une liaison par minibus entre La Blécherette et Bellevaux. Une pétition a été lancée à laquelle, grande première, notre section a participé ; elle a été remise, avec presque 900 signatures, aux Municipalités de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne, dont nous attendons les réponses.

Préoccupé par le sujet de la *vitesse commerciale des TP et des aménagements urbains en leur faveur*, notre GT a commencé la préparation d'un vaste dossier de propositions d'améliorations. Parallèlement, il a déjà adressé à la Municipalité de Lausanne des demandes d'améliorations urgentes et ciblées de la circulation des bus dans le secteur de la gare de Lausanne.

Notre site internet des *horaires nocturnes* (www.somnambule.ch) a été actualisé lors du changement d'horaire de fin 2010. La présentation de l'offre du Service Pyjama a évolué, en partie dans le sens des pistes proposées par notre rapport sur la desserte nocturne vaudoise.

Enfin, les *axes forts de transports publics* ont, cette année encore, beaucoup mobilisé le GT; il est intervenu dans le cadre du Groupe de concertation du PALM et il a remis divers rapports et propositions visant à rendre encore plus efficaces les projets de tram et de bus à haut niveau de service. Aux dernières nouvelles, nous constatons avec plaisir que nos propositions ne sont pas restées lettre morte : pour la technologie et certaines variantes de tracés, nos propositions ont bien souvent fait pencher la balance de notre côté.

– **GT TPR** (transports publics régionaux) ; responsable : Eric Loutan

Ce nouveau GT se penche sur la desserte régionale sur tout le territoire vaudois et en particulier sur le développement du RER. Les activités concrètes démarrant cette année, nous vous en dirons plus l'an prochain.

c) Conclusion du président

L'augmentation de la demande dans le secteur du transport public montre que des défis majeurs nous attendent dans les années à venir et que, plus que jamais, les utilisateurs des transports collectifs doivent être dignement représentés auprès des autorités et des entreprises, d'autant plus qu'une augmentation de la demande risque d'être accompagnée d'une dégradation de la qualité et du confort d'utilisation. La CITraP VD, comme la CITraP CH, doit être garante de l'accessibilité aux TP par leurs utilisateurs ; elle doit prôner le maintien d'un système «ouvert» pour le client et consolider le système intégré des TP suisses qui font bien des jaloux chez nos voisins européens.

d) Adoption des rapports

Après les remerciements de Frédéric Bründler aux membres du comité et à ceux des divers groupes de travail et de réflexion ainsi qu'aux membres de la section, **les rapports ci-dessus sont adoptés en bloc par acclamation.**

4. Rapport du délégué à la CITraP CH (Pierre Hofmann), lu par Frédéric Bründler

Le Comité central s'est réuni à 5 reprises en 2010.

Le 23 avril 2010 a eu lieu à Bussnang l'assemblée générale des délégués de la CITraP CH, à laquelle a participé une importante délégation vaudoise. Cette AG a été suivie d'une intéressante visite des ateliers de l'entreprise Stadler.

La CITraP CH a participé aux activités de la coalition européenne anti-mégacamions (camions de 60 tonnes) dont la pression a contribué à la position clairement opposée à ces méga-camions, tant au niveau politique que dans les médias et parmi les associations concernées par le transport. La vigilance reste de mise car ce sujet reviendra tôt ou tard à l'ordre du jour, suite à de prévisibles interventions de groupes de pression routiers européens.

La CITraP CH a soutenu l'initiative de l'ATE «Pour les transports publics» qui a réuni plus de 140'000 signatures et devrait être soumise à votation en 2012. Les propositions du Parlement pour le financement des infrastructures ferroviaires sont en fait un contre-projet à cette initiative.

Un sondage concernant l'utilisation du rail pour les déplacements internationaux, à courte et à longue distance, a été organisé en octobre 2010 auprès des membres ayant une adresse électronique. Les résultats et les commentaires associés, intéressants en eux-mêmes, n'ont pas permis de dégager une impression globale, les conditions de transport étant très différentes selon les réseaux et les destinations.

Le Comité central a entamé une réflexion sur la problématique des tarifs des TP, qui sera poursuivie en 2011 et va faire prochainement l'objet d'un sondage du même type.

5. Rapport du trésorier

Pierre Keller, trésorier, commente les comptes 2010, que chacun a trouvés au dos de la convocation à l'AG. En particulier, il remercie vivement les membres qui ont complété leur cotisation par un don. Les dépenses ont peu varié par rapport à 2009.

La CITraP VD est très reconnaissante aussi d'avoir reçu deux dons particuliers, l'un de la société BG Ingénieurs Conseils (Fr. 2'000.-), l'autre de la CITraP CH (Fr. 1'500.-) : ils sont destinés à l'étude «Plan Rail 2050» en cours et ont été mis sur un compte réservé ; cette somme sera probablement utilisée pour la traduction en allemand de l'ouvrage *Plan Rail 2050 - Plaidoyer pour la vitesse*.

Pierre Seidel, qui s'occupe du contrôle du paiement des cotisations, signale qu'il a fallu, à deux reprises, faire des rappels pour cotisations non payées, avec dans certains cas une intervention supplémentaire par téléphone en fin d'année ; ces oublis de paiement alourdissent ce contrôle.

Pierre Keller signale qu'il a pu récupérer l'impôt anticipé.

6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes

Dans leur rapport, lu par M. Alain Salanon, ce dernier et M. Laurent Bridel, vérificateurs des comptes, signalent qu'ils ont contrôlé les comptes 2010 et qu'ils les ont trouvés exacts ; ils proposent à l'assemblée d'approuver ces comptes et d'en donner décharge au trésorier.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. a) Fixation du montant des cotisations 2012

Pour 2012, le comité propose de ne pas modifier le montant actuel des cotisations, à savoir Fr. 30.- par membre ordinaire, et Fr. 15.- pour les étudiants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Budget 2011

Pierre Keller décrit les grandes lignes du budget, que chacun a pu lire avec les comptes 2010. Il signale :

– un montant plus important que l'an passé prévu pour l'AG ; cela est dû à la collation qui suivra cette assemblée-ci ;

– une modification, conséquence de la décision, prise à la dernière séance du comité, d'augmenter dès le 01.01.2011 le salaire horaire de Mme Biolley, secrétaire de l'association ; les dépenses prévues au poste «salaire de la secrétaire» passent ainsi de Fr. 1'500.- à Fr. 2'000.- .

Le budget, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

8. a) Election des membres du comité

Composition et fonctions actuelles

Président :	Frédéric Bründler	Membres :	Pierre Bonjour	Matthieu Chenal
Vice-président :	Eric Loutan		Maurice Decoppet	Yves Delacrétaz
Secrétaire :	Daniel Mange		Alain Faucherre	Daniel Guillaume-Gentil
Trésorier :	Pierre Keller		Nicholas Helke	Jimmy Inghoffer
Délégué à la CITraP CH :	Pierre Hofmann		Laurent Maerten	Pierre Seidel
Responsable du site Internet :	Stéphane Joost		Laurent Trivelli	

· **Membres sortants acceptant d'être réélus** : tous.

Le comité est élu avec les mêmes fonctions, en bloc et par acclamation.

· **Nouveau candidat** : Michael Chatelan, qui se présente puis est élu par acclamation.

Frédéric Bründler remercie Mme Biolley, qui s'occupe du secrétariat. Il rappelle que chaque membre peut assister aux séances du comité puis, s'il est intéressé, poser sa candidature pour en devenir membre. Pierre Seidel ajoute qu'il regrette l'absence de femmes au comité.

9. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant

MM. Laurent Bridel et Alain Salanon, vérificateurs des comptes 2010, **sont élus par acclamation vérificateurs des comptes pour l'exercice 2011**, et **M. Alain Jaquet suppléant**.

10. a) Divers

- 1) M. André Marendaz signale que CarPostal envisage de supprimer le service Publicar dans certaines régions. **Le comité se penchera sur cette question.**
- 2) Un membre demande si les dons à la CITraP VD sont déductibles sur la déclaration d'impôt (possible avec PROVELO). **Le comité entreprendra les démarches nécessaires.**
- 3) M. Alain Salanon s'inquiète du projet des CFF de supprimer les arrêts à Nyon et Morges des ICN de/pour Genève. **Le comité s'informerait et fera les démarches éventuellement nécessaires.**
- 4) Frédéric Bründler signale l'idée, actuellement retenue par le comité, de proposer la mise en service de rames RE entre Lausanne et Dijon, vu le projet de détournement de certains TGV Lausanne – Paris par Genève ; une fois toutes les 2 heures, ces trains relieraient ces deux villes en env. 2h15, permettant de très bonnes correspondances de/vers Paris et de meilleures liaisons pour les transfrontaliers ainsi qu'avec et entre les localités françaises de Franche-Comté.

M. François Martin demande de ne pas oublier la liaison Delle – Belfort. Frédéric Bründler répond qu'il ne faut pas disperser nos forces, surtout que nous devons nous concentrer sur la région vaudoise ; notre idée pourra être reprise ensuite vers Delle. Daniel Mange ajoute que c'est pour mieux nous faire connaître que notre association a entamé une collaboration avec la revue Transports romands, implantée dans le Jura précisément.

- 5) M. André Marendaz
 - indique que le Conseil d'Etat va répondre à une interpellation déposée récemment au Grand Conseil à propos des liaisons par TGV entre Lausanne et Paris via Vallorbe/Genève ;
 - s'étonne que les CFF ne permettent pas aux voyageurs pour/de l'Italie de monter/descendre à Lausanne, actuelle gare d'arrêt technique, dans le train de nuit entre Paris et Rome, ce d'autant plus que Lausanne est signalée comme gare d'arrêt au départ de Rome ;
 - demande que le PALM ne fasse pas oublier les régions périphériques.
- 6) Pierre Seidel signale que la consultation publique des horaires 2012 et 2013 (décembre 2011 à décembre 2012) pour toute la Suisse ainsi que le dépôt de vœux ou demandes seront possibles du 30 mai au 14 juin 2011 sur le site internet www.projet-horaire.ch.
Il rappelle qu'il est possible de faire en tout temps des remarques sur les horaires vaudois au Service de la mobilité du Canton de Vaud.

b) Propositions individuelles

Pierre Seidel propose : *les convocations aux assemblées générales peuvent être adressées par courriel aux membres disposant d'une adresse électronique*. Il précise qu'il ne s'agit pas d'une modification de statuts, mais d'une facilité offerte au comité... bien qu'il n'ait pas l'intention de l'utiliser pour l'instant.

La discussion fait apparaître qu'un tel envoi électronique devrait impérativement se faire en mettant les destinataires en copie cachée ; de plus, il faudrait leur demander un accusé de réception. DM précise que cette voie électronique a déjà été utilisée, mais seulement pour des informations urgentes.

La proposition est adoptée (25 oui, 1 non, 1 abstention).

La séance, levée à 19h05, est suivie d'une collation.

28 mars 2011

Le secrétaire du jour : Pierre Seidel